



Reconstruction d'un garage suite à un incendie

Par **mfbourdon**, le **02/03/2009** à **17:56**

Bonjour,

Mes parents sont propriétaires d'une maison. Ils ont construit un garage indépendant de la maison et le garage a brûlé dans l'incendie. Est-on obligé de redemander un permis de construire pour reconstruire un nouveau garage ou peut-on utiliser l'ancien permis de construire?

Merci de ma répondre rapidement. MF SIVault

Par **Paula**, le **02/03/2009** à **18:48**

Bonjour,

Vous n'avez besoin que d'une déclaration préalable de travaux car c'est pour le remettre en état. Comme si c'était une rénovation.

Cordialement